

REGLEMENT SPORTIF

ANNEXE

CHAMPIONNAT DE FRANCE POLICE

FOOTBALL MASCULIN

I – LA COMPETITION

1 - 1 L'épreuve

Elle se déroule selon les règlements de la Fédération Française de Football (F.F.F.).

1 - 2 Déroulement

Le championnat se déroule sous forme de tournoi, sur un seul site. Ce site doit pouvoir mettre à disposition de la compétition, au minimum 2 terrains de football.

Les équipes sont réparties en deux poules, en tenant compte du classement du dernier championnat de France police.

Le champion de l'année N-1 est placé en poule A et le deuxième en poule B.

POULE A	POULE B
Champion N-1	2 ^{ème} N-1
4 ^{ème} N-1	3 ^{ème} N-1
5 ^{ème} N-1	6 ^{ème} N-1
8 ^{ème} N-1	7 ^{ème} N-1

Règlement pour les matchs de poules et les matchs de classement :

Durée de la partie :

- Durant la phase qualificative, le temps de jeu sera d'une seule période de 30 minutes
- Pour les ½ finales, le temps de jeu est divisé en deux périodes de 20 minutes, entrecoupées par une mi-temps de 5 minutes.
- Pour les finales, le temps de jeu est divisé en deux périodes de 25 minutes, entrecoupées par une mi-temps de 5 minutes

Sanctions :

Deux sanctions peuvent être appliquées au cours d'un match. Ces sanctions sont matérialisées par des cartons :

- Carton ROUGE = exclusion définitive du terrain
- Carton JAUNE = Avertissement.

Points et classement :

- Match gagné = 4 points
- Match nul = 2 points
- Match perdu = 1 point
- Forfait = 0 point et – 5 buts.

En cas d'égalité au nombre de points **pour 2 équipes**, celles-ci sont départagées dans l'ordre des critères suivants :

- 1/ Différence de buts particulière
- 2/ Différence de buts générale (contre tous les adversaires)
- 3/ Meilleure attaque
- 4/ Meilleure défense
- 5/ Fair-play (nombre de cartons)
- 6/ 5 tirs au but. En cas d'égalité à l'issue des 5 premiers penalties, la règle de la mort subite s'applique à partir du 6^{ème} tireur.

En cas d'égalité au nombre de points **pour plusieurs équipes**, celles-ci sont départagées dans l'ordre des critères suivants :

- 1/ Classement par point dans les rencontres directes qui ont opposé les équipes à égalité
- 2/ Différence de buts générale (contre tous les adversaires)
- 3/ Meilleure attaque
- 4/ Meilleure défense
- 5/ Fair-play (nombre de cartons)
- 6/ 5 tirs au but. En cas d'égalité à l'issue des 5 premiers penalties, la règle de la mort subite s'applique à partir du 6^{ème} tireur.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, pour les matchs de classement, les demi-finales et la finale, les deux équipes se départagent par une séance de 5 tirs au but.

En cas d'égalité à l'issue des 5 premiers penalties, la règle de la mort subite s'applique à partir du 6^{ème} tireur.

1 - 3 Modalités du séjour

- 1^{ère} journée après-midi : arrivée des délégations, réunion technique
- 2^{ème} et 3^{ème} journée : compétition à compter de 8h30
(Cérémonie de clôture à l'issue de la finale)
- 4^{ème} journée matinée : départ des délégations.

II – LA PARTICIPATION

Chaque ligue peut engager une équipe composée :

- 1 Conseiller Technique de Ligue,
- 16 joueurs (11 titulaires et 5 remplaçants) au plus, avec un minimum de 11 joueurs.

Durant les matchs les équipes doivent être composées d'au moins 8 joueurs.

Dans le cas contraire, l'équipe est déclarée « forfait ».

En cas d'équipe incomplète, le Conseiller Technique de Ligue peut être inscrit comme joueur sur la feuille de match.

Le nombre de remplacement au cours d'un match est limité à 5 joueurs.

III – CLASSEMENTS - RECOMPENSES

A l'issue du tournoi, les trois premières équipes sont récompensées.

Il sera remis par la FSPN :

- pour la ligue championne de France police:
 - 1 trophée « champion de France police »
 - 1 médaille d'or FSPN à chaque joueur ainsi qu'au C.T.L.
- pour l'équipe classée 2^{ème}:
 - 1 médaille d'argent FSPN à chaque joueur ainsi qu'au C.T.L.
- pour l'équipe classée 3^{ème}:
 - 1 médaille de bronze FSPN à chaque joueur, ainsi qu'au C.T.L.

Fait à Bagnolet, le 23 mars 2019

Le Secrétaire Général

La Présidente

Jean-François BRIAND

Brigitte JULLIEN